

DELIBERATION N° 44/2026

Décision modificative n°1

Le **13 octobre 2026 à 14h00** sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

Nombre de membres :

- En exercice : 22
- Présents : 14
- Représentés : 3

Étaient présents :

Monsieur Marcel CANNAT, Monsieur Joël BONNAFFOUX, Monsieur Jacques FRANCOU, Monsieur Rémy ODDOU, Madame Marie BELLON, Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD, Monsieur Gérald CHENAVIER, Madame Bernadette SAUDEMONT, Monsieur Rodolphe PAPET, Madame Raphaël MARTOIA, Madame Marie-Laure TAIX, Madame Marie-Christine LAZARO, Monsieur Franck BERNARD BRUNEL, Madame Françoise PINET

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Richard MAGNAN à Monsieur Rodolphe PAPET
Monsieur Maurice BRUN à Monsieur Marcel CANNAT
Madame Claire BARNEOUD à Madame Bernadette SAUDEMONT

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu les instructions budgétaires et comptables M57 prévoyant la possibilité de procéder à des décisions modificatives du budget ;

Considérant qu'il est nécessaire de compléter ou modifier des crédits prévus au budget primitif.

LE PRESIDENT

DM	Date	Objet	Montant
1	01/10/2026	023 - Virement à la section d'investissement	-15 000.00
		Poste défaut : Poste OLD	-15 000.00
		6811 - Dot. amort. immos incorporelles	15 000.00
		Poste défaut : Poste OLD	15 000.00
		TOTAL FONCTIONNEMENT	0.00
		TOTAL DEPENSES	0.00
		021 - Virement de la section de fonctionnement	-15 000.00
		Poste défaut : Poste OLD	-15 000.00
		281351 – Bâtiments publics	15 000.00
		Poste défaut : Poste OLD	15.000.00
		TOTAL INVESTISSEMENT	0.00
		TOTAL RECETTES	0.00
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0.00
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0.00

Accusé de réception en préfecture
005-280500075-20261020-26_02098-AR
Date de transmission : 20/10/2026
Date de réception préfecture : 20/10/2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCEDE AU VOTE

Nombre de votes POUR : 17
Nombre de votes CONTRE : 0
Nombre d'abstentions : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE

- Approuve la décision modificative n°1 du Budget primitif comme détaillée ci-dessus.

Fait à Gap, le 13 octobre 2026

Le Président

Marcel CANNAT